

# **PRESENTATION DU MASTERE GOUVERNANCE DE LA COMMANDE PUBLIQUE**

## **Objectifs de la formation**

**Le mastère commande publique est destiné aux étudiants qui souhaitent se spécialiser sur le plan professionnel dans le domaine des marchés publics, concession et contrats de partenariat public-privé et qui envisagent intégrer l'administration centrale, régionale, locale ou les établissements et les entreprises publics et même les entreprises privées amenées à satisfaire les besoins de l'administration par voie contractuelle.**

## **Conditions d'accès à la formation et pré-requis**

**Diplôme admis pour l'accès au Mastère :**

**Etre titulaire d'une licence fondamentale ou ancienne maîtrise en droit (à concurrence de 90%) ou d'une licence appliquée en droit public (à concurrence de 10%) ou d'un autre diplôme reconnu équivalent par les structures compétentes de la faculté.**

**Nombre prévu des étudiants répartis sur les années d'habilitation : 30**

**Etre titulaire d'une licence en droit (à concurrence de 75%) et d'une licence en économie, en gestion, en commerce ou un diplôme d'ingénieur (à concurrence de 25%).**

## **Perspectives professionnelles du parcours**

**Professionnels de l'achat public, des concessions et PPP au sein des différents services administratifs de l'administration centrale, déconcentrée ou décentralisée.**

## **Perspectives de poursuite d'études supérieures pour les étudiants les plus distingués**

**Le mastère professionnel n'ouvre pas droit à la préparation d'une thèse de doctorat.....  
.....**

## **Matières enseignées**

**Semestre 1 : Introduction à la gouvernance de la commande publique ; introduction à l'étude du droit des contrats administratifs ; programmation et planification de l'achat public ; les procédures de passation des marchés publics ; introduction aux principes économiques de la commande publique.**

Semestre 2 : Modalités d'octroi des concessions et des PPP ; Passation des marchés par voie électronique (*e-procurement*) ; les contrats internationaux.

Semestre 3 : règlements des litiges ; fiscalité des contrats de la commande publique ; comptabilité publique ; contrôle et audit des marchés publics ; lutte contre la corruption.

Semestre 4 : Stage et rapport de stage.